

info 107



Bulletin d'informations municipales

Dossier :
Développement et respect
de l'environnement

n° 40 - juillet 2006



Inauguration de la crèche municipale Mousseline et Caramel

Samedi 20 mai 2006
En présence de Guy Hellé, Pierre Izard, Président du Conseil Général, Yves Chambenoit Président du Conseil d'Administration de la CAF de la Haute Garonne, Noël Le Goff directeur de la CAF de la Haute Garonne et Patrick Lemasle, député.

Office de tourisme : nouvelle adresse, nouveaux horaires



Office Municipal de Tourisme et Syndicat d'Initiative
32 ter, place de la république
Tel/fax : 05.61.87.59.03
Courriel : ot.carbonne@wanadoo.fr
Ouvert :
Mardi, jeudi et vendredi : 9 h/13 h – 14 h 30/18 h 30
Mercredi : 9 h/13 h
Samedi : 9 h/13 h – 14 h/17 h 45



Editorial 3

Travaux

- Groupe scolaire Henri Chanfreau, cet été façades repeintes et nouveau préau 4
- Une nouvelle charpente pour la Chapelle Saint-Jacques 4
- Éclairage public 4
- Cour du centre associatif Lucien Cassagne 4
- Vestiaires rénovés au stade Abbal 4
- Extension du cimetière 5
- Giratoire de la Dourdouille 5
- De nouveaux locaux pour la DDE 6

Dossier : Développement et respect de l'environnement

- Habitat et patrimoine architectural : une approche durable 7
- Développement industriel 8
- Préserver notre patrimoine naturel 9
- Mise en œuvre de la politique de prévention des risques 10
- Bien gérer les déchets 10
- L'eau une denrée précieuse 11

Culture

- Journées du patrimoine 12
- Programmation de septembre à décembre 2006 13

Vie associative

- La Jeunesse Sportive de Carbonne a 70 ans ! 14
- Jazz sur son 31 à Carbonne 14
- Forum des associations 14
- G.I.P. École de musique de Carbonne 14
- Carbonne / Monmouth, 30 ans de convivialité 14
- Musée Abbal 15

Carbonne Info Services 16

Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 40 juillet 2006.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Guy Hellé • Responsable de la rédaction : Francine Bouffartigue, avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction : service communication de la mairie • Conception et réalisation : **MAG**éditions, 0561871515



Mes chers concitoyens,

Cette période de l'année est l'occasion pour certains du retour au pays et j'espère pour la plupart d'entre vous de marquer une pause. Et bien oui, notre bourg est devenu une petite ville de quasiment 5000 habitants qui tâche d'anticiper ses équipements collectifs afin de préserver une certaine qualité de vie, tout en ayant la volonté de se développer.

Cette année, la nouvelle crèche municipale a accueilli les enfants ; le lotissement communal du Logis a donné naissance à un nouveau quartier ; l'Office de Tourisme, qui est la vitrine de notre ville, a été doté, au Préau, d'un local à l'esthétique fonctionnelle. La police municipale et les archives sont dans leurs murs ; sur la voirie, plusieurs aménagements de sécurité ont été réalisés ; divers réseaux ont été remaniés : électricité, tout à l'égout, eau. La gare SNCF va être dotée d'un parking agrandi et de dispositifs de sécurité pour les voyageurs. Sans parler des moyens de paiement par cartes bancaires pour le restaurant scolaire ou par prélèvement pour les factures d'eau que la mairie et le trésor public mettent en place pour la rentrée.

Développer mais préserver dans l'harmonie et le respect de l'environnement, nous conduit également à mettre en place le Plan Local d'Urbanisme.

C'est une opération complexe qui engage le schéma de développement de Carbonne pour au moins deux décennies. À cause de cela, nous prenons notre temps, nous entourant de conseils divers et prenant l'avis de nos concitoyens. En effet, doivent cohabiter sur le territoire communal, habitat et développement industriel qui assure aux finances locales des revenus substantiels. Les deux n'ont pas les mêmes logiques et pourtant sont complémentaires.

Dans le même temps, nous mettons en valeur notre patrimoine et nous embellissons et revivifions notre centre ville pour qu'il soit encore plus attrayant et plus attractif en faveur d'une vie commerçante active.

Puisse ce tour d'horizon non exhaustif, tout en vous rappelant les chantiers que l'équipe municipale et moi-même avons ouverts ou réalisés, vous faire partager notre ambition d'inscrire Carbonne dans une dynamique d'avenir au service de tous.

Votre maire,
Guy Hellé

Éditorial

UX

Ecole du Lançon

Le 13 février dernier, l'Inspection Académique a décidé la fermeture de l'école du Lançon après le départ à la retraite de l'enseignante. Cette décision a été motivée par la baisse des effectifs de cette classe unique.

Ecole Henri Chanfreau

À la rentrée 2006, une classe supplémentaire de maternelle sera ouverte.

Trop de pigeons sur les toits

Des actions sont en cours pour réguler la population des pigeons. Elles consistent en des travaux d'obturations des ouvertures pour limiter leur installation et la nichée, mais aussi en des actions de captures pour procéder à la stérilisation des volatiles.

Nouveaux investissements

- Remplacement du podium couvert qui sera mieux adapté aux besoins
- Achat d'un camion frigorifique avec congélateur pour le portage et la distribution des repas des groupes scolaires et des repas à domicile

Groupe scolaire Henri Chanfreau : cet été, façades repeintes et nouveau préau !

Cet été, les travaux de peinture des façades et des murs de clôture du groupe scolaire finaliseront le programme de rénovation de l'aspect extérieur des écoles. De quoi donner une cohésion visuelle à l'ensemble crèche - école maternelle - école primaire. Ces travaux sont réalisés par le service entretien des bâtiments de la Mairie.

De plus, un préau supplémentaire sera construit à l'automne prochain. Il sera situé sur la partie étendue de l'école à l'arrière des bâtiments.



Une nouvelle charpente pour la chapelle St-Jacques

La charpente et la toiture de la chapelle, rue Gambetta, ont été renouvelées. Un soin particulier a été apporté à l'obstruction des ouvertures afin de limiter les dégâts causés par les pigeons.



Eclairage public

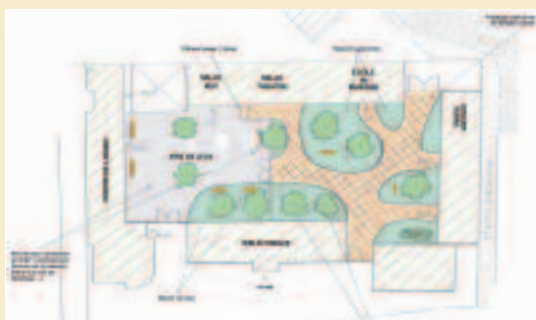
Les lampadaires du parking du Bois de Castres ont été changés ; l'éclairage sera renforcé et renouvelé sur l'avenue et le boulevard de la gare ; enfin, les éclairages vétustes seront remplacés chemin de Laveran et Zone Industrielle de Naudon.



Le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne intervient sur tous les travaux concernant l'éclairage public. Il participe aux études, aux travaux, et apporte une aide financière.

Cour du centre associatif Lucien Cassagne

Réaménager la cour récréative pour le centre de loisirs, créer un espace vert avec circulation piétonne, le centre associatif prendra un nouvel aspect dans quelques mois. Les travaux débiteront à l'automne.



Vestiaires rénovés au stade Abbal

Carrelage, faux plafonds et système de ventilation... les footballeurs pourront prendre leurs aises ! Par ailleurs, des toilettes extérieures vont être aménagées au niveau du terrain de sport.

Extension du cimetière

Allées, espaces verts, évacuations des eaux de ruissellement ont été aménagés sur la partie récente.



RAPPEL

Concessions dans le cimetière

Le règlement du cimetière a été adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2006.

Deux possibilités s'offrent :

- achat d'une concession pour une durée de 30 ans.
- achat d'une concession pour une durée de 50 ans.

Renseignements auprès du service de la Police Municipale.

Giratoire de la Dourdouille

Début des travaux prévus en fin d'année.



Au service de la population

De nouveaux locaux pour le Trésor public :

La rénovation des anciens locaux d'Emmaüs, place Jules Ferry est à l'étude.

Le bâtiment présente des possibilités compatibles avec le projet de regroupement des Trésoreries de Carbonne, Rieux et Montesquieu. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé.

La Poste :

Le conseil municipal, lors de sa séance du 15 juin 2006 a apporté son soutien à une pétition réclamant l'agrandissement des locaux de la Poste.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec La Poste pour approfondir la réflexion.

La gare :

Après quelques ajournements, les travaux d'aménagement conduits par le Conseil Régional devraient être entrepris à l'automne. Les travaux prévus : reprise de l'enrobé du parking, marquage au sol et création de 20 places supplémentaires ; rehaussement du quai ; pose de bancs et ravalement de façade.

Direction Départementale de l'Équipement :

La commune accueillera dès janvier 2007 la nouvelle unité territoriale Sud de la DDE. Voir page 6.

Nouvelle annexe de l'Hôpital Marchand :

Un permis de construire est déposé par l'Hôpital Marchand pour la construction d'un bâtiment devant héberger : un Centre Médico-Psychologique, (cette structure existe déjà sur la commune mais les locaux sont trop exigus) ; un hôpital de jour de 12 places, (cette annexe est actuellement située à Mazères) ; un centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel, à créer.

travaux

De nouveaux locaux pour la Direction Départementale de l'Équipement

Ce service public prépare une refondation complète de son organisation pour 2007 et une nouvelle unité territoriale s'installe à Carbonne. Quelques explications...



Connaissez-vous la D.D.E. ?

La D.D.E. est un service de proximité de l'Etat dont la zone d'action couvre le Département.

La D.D.E. intervient principalement dans quatre domaines :

- **Habitat et logement** : mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'habitat ; financement du logement.
- **Transports, sécurité routière, ingénierie de crise** : éducation routière ; sécurité routière ; gestion de crise.
- **Prévention des risques et environnement** : prévention des risques naturels ; environnement et nuisances ; développement durable.
- **Urbanisme et aménagements** : ingénierie ; planification ; documents d'urbanisme ; application du droit des sols.

Les missions relatives à la voirie (entretien, gestion et exploitation des routes, travaux neufs) ne seront plus de sa compétence dès 2007. C'est

l'un des changements majeurs induits par la restructuration des services entreprise par l'Etat. Le Conseil Général ou la Communauté de communes se répartiront cette compétence selon qu'il s'agira de routes départementales ou communales.

La future Unité Territoriale Sud de la DDE

L'unité territoriale Sud implantera ses bureaux sur la Zone Industrielle de Naudon.

Les locaux construits par la commune seront loués à l'Etat ; notons que les échéances des loyers couvriront les frais de construction.

Un bâtiment pouvant accueillir 34 employés sera livré en novembre 2006, l'ouverture des bureaux est fixée à janvier 2007.

La DDE avait un besoin rapide de ces locaux, aussi, le choix de la commission d'étude (composée d'élus et d'architectes) s'est porté sur la solution de l'entreprise Yves Cougnaud qui proposait un bâtiment modulaire préfabriqué.

Ce type de construction, fonctionnelle et évolutive répond aux besoins des utilisateurs. Par ailleurs, les locaux étant destinés à être pérennes, les exigences techniques relatives aux aménagements logistiques, à l'isolation acoustique et thermique, au confort des utilisateurs et des usagers étaient fortes.

Le bâtiment en L, accessible aux handicapés comporte deux niveaux. Le rez-de-chaussée recevra les bureaux des agents traitant les autorisations du droit des sols qui reçoivent le public. L'étage sera dédié aux services de gestion et d'ingénierie d'appui aux collectivités.



Un défi pour aujourd'hui et pour demain : développement et respect de l'environnement

Développement et environnement, deux mots clés qui sont à la base des réflexions, des projets et des actions menés par la municipalité. Que ce soit pour des projets d'envergure ou dans le cadre d'un fonctionnement quotidien, le souci de préserver l'environnement est toujours présent.

dossier

La municipalité travaille activement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Les comptes-rendus de réunion, consultables en mairie ou sur le site Internet indiquent le degré de préoccupation des élus à concilier au mieux développement de Carbone et préservation de l'environnement et de la qualité de vie.



S'inscrire dans une démarche de développement durable sur ce plan-là signifie respecter un bon équilibre entre zones urbaines (qu'il faut rendre toujours plus attractives par l'aménagement paysager, la création de voies piétonnes et cyclables...), zones à urbaniser (sans omettre l'intégration des zones d'activité, vecteurs de développement économique), zone agricoles et zones naturelles.

Habitat et patrimoine architectural : une approche durable

Carbone est inscrite dans l'aire urbaine toulousaine, sa croissance démographique est inévitable. La mairie est le principal aménageur sur son territoire, la volonté des élus est d'éviter un développement trop rapide.

Les capacités foncières de la commune ont été



Le Claus.

recensées et l'estimation de la capacité d'accueil de la commune est de 1200 logements soit plus de 2800 habitants. L'urbanisation progressive permettra une mise à niveau des équipements publics (notamment en direction des enfants), des voies et des circulations ; elle se fera dans un souci de mixité sociale, le PLU imposera, par exemple un pourcentage minimum de logements sociaux ou intermédiaires.

En ce qui concerne les zones déjà urbanisées, les actions viseront à rendre le centre ville encore plus accessible par l'aménagement de terrains pour le stationnement, la sécurisation des voies piétonnes et la création de voies cyclables.

Carbonne, ancienne bastide, présente un patrimoine à préserver et à faire vivre. Depuis plusieurs années, la municipalité mène des actions en ce sens.

En 2002, l'opération façades était lancée (Cf. Info107 de janvier 2002) ; elle a permis d'harmoniser les façades du centre et de mettre en exergue les particularités architecturales de certains immeubles. Depuis, 24 façades ont été rénovées sous la tutelle de l'architecte conseil.

Favoriser le maintien des commerces de proximité en centre ville est aussi un moyen de rendre la cité attractive et vivante. La mise en place de signalisation verticale et horizontale avec, notamment la réalisation de la zone bleue limitant la durée de stationnement, l'accès aux handicapés, l'autorisation d'installer une terrasse sur le trottoir, la création future de places supplémentaires de parking y contribuent.

Développement industriel

Accueillir de nouvelles entreprises est une nécessité pour le développement économique et pour créer de l'emploi sur le Volvestre. Comment favoriser cette expansion sans dénaturer notre territoire ?

En organisant cette urbanisation, en statuant sur les projets d'implantation et en incluant dans les cahiers des charges des mesures pour l'har-

monisation des aspects esthétiques aux abords des constructions.

La Zone Industrielle de Naudon :

Sa proximité avec la voie ferrée la rend attractive.

La municipalité est vigilante et encourage les projets des entreprises qui montrent un intérêt particulier pour l'environnement. C'est le cas d'une société installée à Naudon qui gère le tri de déchets du bâtiment. Cette entreprise est répertoriée comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) et emploie une trentaine de personnes.



Z.I. de Naudon.

Développement mais vigilance des élus quant aux nuisances

Le 10 juillet, le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'implantation, sur un terrain vendu par la S.N.C.F., d'une société d'exploitation de silos de céréales.

Extrait du compte rendu du conseil municipal :

« Suite au Conseil Municipal du 15 juin 2006, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confirmer sa position quant à l'installation de silos sur un terrain vendu par la SNCF à l'UAC.

Monsieur le Maire rappelle les éléments portés à notre connaissance. Lors du dépôt du permis de construire, la commune n'a eu que des informations succinctes ne permettant pas d'apprécier la teneur du projet. Le dossier d'enquête publique a apporté des précisions.

Monsieur le Maire fait part des informations qui amènent le Conseil Municipal à émettre un avis défavorable.

- L'installation d'une telle infrastructure n'est pas compatible avec l'urbanisation récente de ce secteur. Le Conseil Municipal ne souhaite prendre aucun risque vis-à-vis de la population. L'implantation indiquée pour ce type d'activité reste un site en pleine campagne, loin de toute habitation. (...)

- L'UAC n'utilisera que très peu le transport par voie ferroviaire alors que ce terrain semblait

convenir à un tel usage. Le Conseil Municipal trouve dommageable qu'un tel site ne soit pas exploité par la SNCF en fonction de ses atouts. (...)

• Les coopératives du secteur n'optimisent pas l'utilisation de leurs silos ; ceux-ci ne sont que partiellement remplis. Le Conseil Municipal pense qu'une collaboration entre les coopératives pour rentabiliser les infrastructures existantes serait souhaitable. Monsieur le Maire ajoute que le Sous-Préfet a déjà tenté un rapprochement entre coopératives dans ce sens mais en vain.

D'autre part Monsieur le Maire rappelle que ce projet n'est même pas créateur d'emplois.

Monsieur le Maire rappelle que la commune peut surseoir à statuer sur le permis de construire déposé par l'UAC et cela grâce au fait que nous sommes en pleine révision du PLU. (...)

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce projet. »

L'exemple intercommunal d'Activestre implanté sur la commune :

En 2001, la Communauté des Communes du Volvestre commercialisait les lots de son parc d'activités à caractère environnemental, Activestre.

Cette politique volontariste d'attirer sur le Volvestre des entreprises ayant une démarche de progrès dans la préservation de l'environnement et de la qualité de vie est aujourd'hui saluée par la Région Midi-Pyrénées qui vient d'octroyer à la zone une labellisation d'excellence de niveau 2.

Entretien avec Philippe Soler, responsable du service développement économique



Activestre joue un rôle vitrine pour la Région et le Département ?

P. Soler : L'implantation de zones d'activités et zones industrielles tout autour de la couronne toulousaine est en pleine croissance. Toutes ces zones se ressemblent et les conséquences esthétiques du point de vue de l'occupation du territoire ne sont pas toujours heureuses. Activestre se distingue par son aménagement à la fois environnemental et technologique. Activestre est le fruit d'une politique volontariste et innovante qui amorce une façon différente de promouvoir le développement économique ; elle a été conçue selon les critères de la Haute Qualité Environnementale; c'est en cela qu'elle est remarquée par les Institutions.

Activestre s'inscrit donc parfaitement dans une approche de développement durable ?

P. Soler : Les entreprises qui s'installent sont sensibles à cette dimension environnementale (deux d'entre elles sont d'ailleurs elles-mêmes classées H.Q.E.) et les contraintes que nous leur imposons représentent finalement un moyen d'attirer les éco-Industries et de graviter autour de ce que l'on appelle la « chimie verte ».



Les coteaux avec vue sur Carbone.



Bords de Garonne.

Préserver notre patrimoine naturel :

Préserver les masses boisées des coteaux et délimiter une zone naturelle centrale le long de la Garonne, telles sont les grandes lignes énoncées dans le PLU en matière de protection du patrimoine naturel.

Les bords de Garonne : site naturel classé

Le fleuve et ses abords ont été retenus dans le réseau Natura 2000 comme site d'intérêt communautaire pour la préservation de la biodiversité en Europe.

Ce réseau détermine des zones de protection spéciale (ZPS), en application de la directive européenne « oiseaux » qui œuvre pour la conservation des oiseaux sauvages.

Le secteur situé entre Boussens et Carbone présente un intérêt tout particulier à ce sujet ; en effet, une douzaine d'espèces d'oiseaux fréquentent cette zone ou y vivent.

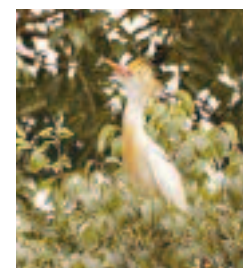
Le conseil municipal a émis un avis favorable à la délimitation de cette Zone de Protection Spéciale sur la commune. La pêche et la chasse y seront réglementées.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

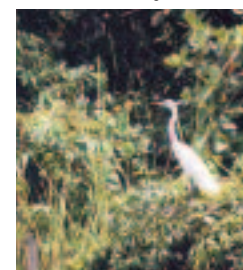
Un ensemble de sites naturels, à travers l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales.

L'approche proposée par ce réseau privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.

La Haute Qualité Environnementale est la capacité d'un bâtiment ou d'une infrastructure à préserver les ressources naturelles et à répondre aux exigences de confort, de qualité de vie et de santé.



Héron garde bœuf.



Grande aigrette.



Grand duc.

La requalification des sites de gravières

Une étude bilan est actuellement en cours, elle prendra en compte les réflexions menées par le Pays du Sud toulousain sur l'exploitation de telles carrières.

Des orientations ont déjà été prises pour le traitement paysager autour des gravières, notamment sur l'entrée de l'échangeur autoroutier et le long de l'axe de la zone d'activité d'Activestre.



Les services techniques de la commune donnent l'exemple :

- Les huiles de vidange des véhicules et matériels à moteur sont stockées puis récupérées par une entreprise spécialisée qui les traite.
- Les huiles alimentaires utilisées par le restaurant scolaire sont elles aussi recyclées par une entreprise privée.
- Les pneus usagés sont repris par les fournisseurs.
- Les pots de cultures florales sont systématiquement réutilisés d'une année sur l'autre.

Mise en œuvre de la politique de prévention des risques

Les services administratifs et techniques élaborent, d'après les critères énoncés par la Préfecture, le *Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs* (le DICRIM).

Ce document d'information préventive entre dans le cadre de la loi n°87-565 qui instaure le droit de la population à l'information sur les risques naturels et technologiques auxquels elle est soumise.

Par exemple, Carbonne est exposée à deux risques naturels :

- les inondations de plaine lors de fortes crues. Le secteur des Gages est concerné avec une partie de l'avenue Frédéric Mistral, le chemin du Vieux Port et l'allée des Soupirs ; le secteur du Bout du Pont (rue du Pila et une partie de la rue Léo Lagrange) pourrait, lui aussi, être exposé.
- Les mouvements de terrain dans le terrefort.

Le DICRIM sera consultable en mairie et permettra à chacun de s'informer.

La politique de prévention des risques sera ensuite renforcée par la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde. Ce document, quant à lui, répertorie les différents moyens de communication, les plans d'action que la municipalité devra mettre en œuvre en cas de risque majeur (une inondation par exemple).



Bien gérer les déchets

Diminuer la quantité des déchets que nous rejetons dans la nature est primordial. Dans son dernier numéro d'Ensemble, la Communauté de Communes du Volvestre a rappelé les règles du tri sélectif. Soulignons que, dans le bac jaune, seuls les « recyclables secs » sont à déposer. Le personnel chargé



NON ! Pas les films plastiques dans le bac jaune !

de la collecte y retrouve encore trop de films plastiques, d'emballage tels que pots de yaourts, de bouteille ayant contenu de l'huile, d'objets en plastique autres que les emballages ménagers. Tous ces produits ne peuvent être recyclés, pas plus que les papiers mis en boule, collés, agrafés, déchiquetés, les post-it, les boîtes en carton ayant contenu des corps gras, les films plastique enveloppant les revues, les débris de porcelaine ou de verre, les ampoules et les emballages contenant des restes. Les déchets de nos bacs jaunes sont triés manuellement au centre de Villeneuve-de-Rivière et les bennes qui comportent trop de déchets non recyclables sont refusées et repartent pour être enfouies ; le bénéfice du tri est donc perdu pour l'environnement et de plus ceci entraîne un surcoût pour la collectivité.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous d'être plus vigilants lorsque nous jetons.

Des efforts sont encore à faire.

393 composteurs ont été distribués à Carbonne aux usagers qui en ont fait la demande. Pour toute question dans ce domaine, appelez la Communauté de Communes au 05.61.90.80.70

L'eau, une denrée précieuse

Massifs et espaces verts : une gestion économe de l'eau sur la commune



L'arrosage intégré permet de moduler et de réduire les apports d'eau. Les massifs et espaces verts de la crèche, du Logis, de la mairie, du pont du jumelage, de l'église, du monument aux morts, de la bibliothèque, du parking de la piscine, des giratoires sont tous équipés. Les végétaux sont arrosés préférentiellement la nuit pour limiter l'évaporation. Le paillage des arbustes (par l'usage d'écorces ou de pouzzolane) est quasiment systématique, il permet une diminution des quantités d'eau nécessaire. Des compteurs d'eau ont été posés sur ces installations et un suivi mensuel des consommations permet de détecter les éventuels problèmes ou fuites.

Quant aux terrains de sports, ils sont arrosés avec l'eau de la Garonne ou l'eau de la nappe phréatique.

Sècheresse

Extrait d'un communiqué de presse du 7 juillet 2006 émanant de la Préfecture de la Haute-Garonne.

Compte tenu de la situation hydraulique et la persistance d'un climat chaud et sec, il est demandé à tous, particuliers et collectivités, de faire preuve de modération dans les divers usages de l'eau et de limiter la consommation aux seuls usages réellement indispensables (...).

En tout état de cause, de nouvelles mesures pourront être prises prochainement si la situation continue à se dégrader.

Qualité de l'eau destinée à la consommation

Chaque année, la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine fait l'objet d'un rapport complet consultable en mairie.

L'eau potable est régulièrement contrôlée par le service Santé-Environnement de la DDASS. En 2005, 16 prélèvements pour analyses sanitaires ont été effectués. Les analyses indiquent

que l'eau de Carbone est de bonne qualité : les paramètres microbiologiques sont normaux, l'eau est peu calcaire, la présence de nitrates et fluor est conforme à la norme et aucune trace de pesticides n'est détectée.

Le rapport montre que la consommation d'eau potable est stable d'une année sur l'autre et ce, alors que le nombre d'abonnés a augmenté de 5,2% depuis 2004. Une meilleure maîtrise des réseaux et des fuites sur les canalisations explique ce bon résultat.



L'eau est puisée dans la Garonne.



Station de traitement.

Actuellement, l'eau que nous buvons est puisée dans la Garonne et rendue propre à la consommation par l'usine de traitement située en amont du confluent de la Garonne et de l'Arize.

À l'avenir, un second point de captage permettra de prendre aussi l'eau de l'Arize ; l'avantage principal de cette nouvelle installation est, qu'en cas de pollution d'une des deux rivières, une solution annexe existe. La station de traitement a été conçue de telle sorte qu'il sera possible de doubler sa capacité de traitement.

Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux

La loi sur l'eau de 1992 a voulu que la gestion des eaux soit décentralisée pour une meilleure efficacité.

Le 18 mai dernier, le conseil municipal a statué en faveur d'un nouvel outil mis en place par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'aménagement de la Garonne le SAGE « Vallée de la Garonne ».

Le SAGE est un instrument de planification de la politique de l'eau du fleuve Garonne. Il a une vocation comparable à celle des SCOT et des PLU qui fixent les orientations fondamentales en matière d'urbanisme.

Cet outil permettra de réglementer la gestion de l'eau de la Garonne autour de quatre thèmes majeurs :

- l'approche raisonnée du risque d'inondation,
- la gestion des étiages (basses périodiques des eaux) sévères de la Garonne,
- la restauration des fonctionnalités environnementales,
- la protection de la qualité des eaux et des milieux.

Etendre l'arrosage intégré

Il est prévu de le faire pour le centre associatif, le jardin du musée Abbal et le stade Abbal.



Entretien de la voirie

L'entretien de la voirie par la balayeuse contribue aussi à l'économie d'eau, en effet, l'engin utilise peu d'eau sur son passage.

Ramassage des encombrants

Mercredi 25 octobre
Attention : la collecte s'effectue seulement par inscription téléphonique auprès de la Communauté de Communes du Volvestre (05.61.90.80.70) avant lundi 23 octobre 17h30.

Nuisances sonores

Travaux de jardinage et de bricolage : selon l'arrêté préfectoral de juillet 1996, les travaux utilisant du matériel susceptible de causer une gêne au voisinage (tondeuse à gazon, perceuse, ...) ne pourront être effectués que de :

- 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 en semaine.
- 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h les samedis
- 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h les dimanches et jours fériés.

Concours départemental des villes et villages fleuris

Mercredi 28 juin, le jury, lors d'une visite guidée par Michel Icart, directeur adjoint des services techniques, a apprécié la qualité d'aménagement des différents sites sur la commune. Rappelons que la commune obtient depuis plusieurs années deux fleurs sur le plan national.

Construction d'un bassin de rétention au quartier du Logis

La loi sur l'eau impose aux collectivités d'agir contre l'imperméabilisation des sols et les ruissellements. Les aménagements qui seront prochainement réalisés au Logis ont pour but de réguler le débit d'eau qui se déverse dans la Garonne lors de fortes précipitations.

Dans un premier temps, le bassin sera réalisé ainsi que des travaux de voirie et de réseaux divers, puis viendra l'aménagement paysager.

Les entreprises attributaires du marché ont été retenues. Les travaux débiteront en septembre 2006.

Station d'épuration des eaux usées : mise en conformité terminée

Oxygénation des effluents, prétraitements ont été améliorés. Un système d'auto surveillance et d'analyses bactériologiques a été mis en place. La qualité de l'eau rejetée dans la Garonne n'en est que meilleure.

Assainissement collectif

Cet automne, le réseau d'assainissement de l'avenue A. Briand sera prolongé jusqu'au quartier de La Terrasse.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le règlement du SPANC a été adopté en Conseil Municipal du 16 mars 2006.

Les 1000 installations que compte la commune seront répertoriées. Les contrôles diagnostiques de ces installations seront échelonnés sur 4 ans. Le service de l'assainissement est chargé de donner des conseils sur la conformité de l'installation, il est de la responsabilité du propriétaire d'être en conformité avec les règles en vigueur.

Comme nous pouvons le constater à la lecture de ce dossier, tout acteur local, qu'il soit citoyen, collectivité publique ou entreprise devient actif en faveur du développement durable. ●

Lecture-spectacle,

Le 25 mars dernier, le service culturel vous invitait à la bibliothèque municipale à un concert du quintette à vent Eole, avec au programme : Mozart.

Mozart, nous le retrouverons à nouveau avec l'Orchestre de Chambre de Toulouse en décembre.

Avec le ciné-concert programmé lors des journées du patrimoine et l'exposition de peintures autour d'Apollinaire et d'Eric Satie, la musique sera encore présente ; comme elle le sera bien sûr le 28 octobre avec Vicente Pradal.

JOURNÉES DU PATRIMOINE**Thème national : faisons vivre notre patrimoine****Regards sur Carbonne dans les années 50
Ciné-concert**

**Dimanche 17 septembre
17 h 30. Salle de cinéma.**

Tous publics - gratuit

Projection d'un film évoquant jours de fêtes, foire, vie au quotidien des Carbonnais...

La commune de Carbonne a acheté aux descendants de Henri Ménardie ce film. Il provient d'une collection privée. Henri Ménardie, propriétaire du cinéma, rue Jean Jaurès réalisait, en amateur, des films muets diffusés ensuite en première partie de séance.

La ville de Carbonne a passé une convention avec la cinémathèque de Toulouse pour que ces films soient conservés dans de bonnes conditions.

Didier Dulieux accompagne la projection du film à l'accordéon

Didier Dulieux fait ses débuts sur scène dans les années 90, avec deux centres d'intérêts principaux, les musiques festives et le rapport image-musique (travail avec le groupe de photographes « Lucette Omnibus »).



En 95, il rencontre Didier Labbé, avec qui il s'initie à l'improvisation. Par la suite, son parcours devient plus éclectique avec des expériences dans le domaine de la chanson (Hervé Suhubiette, remplacements chez les motivés...), des musiques du monde (Tibal Bazar, Nadine Rossello...), de la composition (création musicale pour des courts-métrages, pour des montages diapo...), ou plus récemment des musiques métissées (création en 2006 d'un trio d'accordéon avec Jean-Luc Amestoy et Lionel Suarez).

musique et art contemporain

Apollinaire et les peintres

Exposition collective

À la demande du service culturel, douze peintres et sculpteurs ont accepté de créer une oeuvre inspirée des poèmes d'Apollinaire. Une façon de rendre hommage à l'auteur d'Alcools et Calligrammes qui portait un grand intérêt à la peinture, ne disait-il pas : « et moi aussi je suis peintre ».

Artistes invités : Annie Baratz, Joëlle Chateau, Marie Ciosi, Michel Goedgebuer, Serge Martin-Robin, Sylvian Meschia, Jean-Claude Millot, Jean-Luc Niéto, Pédro, Anne Pourny, Christian Rouget, Jean-Louis Rouget.

30 septembre - 26 novembre 2006. Galerie municipale.
Renseignements : service culturel 05.61.87.59.81

Yuleika Haliberto, piano – Musiques d'Erik Satie El Yamine Bendib – Lecture : Zone, Apollinaire

Vernissage-concert et lecture spectacle

Pour le vernissage, El Yamine Bendib, comédien lira un extrait de Zone.

Le choix, pour la musique, s'est porté sur Erik Satie dont l'oeuvre musicale présente des correspondances avec la poésie d'Apollinaire.



Yuleika Haliberto,
piano.

Programme du concert :

- Gymnopédie: 1et3.
- Gnossienne : 1, 2, 4 et 5.
- Sonatine bureaucratique.
- Je te veux.
- Descriptions automatiques : 1
- Croquis et agaceries
d'un gros bonhomme en bois : 1

Samedi 30 septembre. Mairie – 18 h 30.
Renseignements : service culturel 05.61.87.59.81

Récital de Vicente Pradal créé en octobre 2005

Vendré de noche

Ce tour de chant mêle des extraits des spectacles les plus significatifs de Vicente Pradal comme la Nuit Obscure, Canticque spirituel, Llanto, Pelleas y Melisanda, Romancero Gitano, à de nouvelles chansons composées sur les vers de poètes d'envergure comme José Luis Borges, Léon Felipe, Miguel hernández ou Miguel de Unanumo.



Avec :

Vicente Pradal : voix, guitare
Luis Rigou : Flûtes, voix, percussion
Hélène Arntzen : Saxophones, voix, percussion
Emmanuel Joussemet : violoncelle
Rafael Pradal : piano
Servane Solana : voix
Gilbert Clamens : guitare

Samedi 28 octobre à 20 h 30.
Salle de spectacle du Bois de Castres.
Renseignements : service culturel 05.61.87.59.81

Orchestre de Chambre de Toulouse

La musique en partage

Concert et animations scolaires

Nouvelles interprétations, nouveau style, nouvelle saison, nouveaux musiciens et nouveau directeur musical... l'Orchestre de Chambre de Toulouse impulse une autre dynamique à cet ensemble qui existe depuis cinquante ans. Un fil conducteur dans cette réorganisation : rencontrer un public encore plus large dans le souci toujours préservé de moments musicaux de grandes qualité.

- Le rythme des concerts change : plus courts et plus percutants, dans des salles plus petites pour être plus proches du public.
- Des animations pédagogiques à destination des scolaires pour présenter le concert.

Plus de 300 élèves recevront l'après-midi du concert toutes les explications sur les compositeurs, les oeuvres, les instruments et entendront de larges extraits du concert du soir.

Vendredi 15 décembre 14 h et 15 h. Animations scolaires

Concert

Samedi 16 décembre - 21 h. Salle de spectacle du Bois de Castres.

Au programme :

JCF Bach : Sinfonia en Ré mineur

W.A. Mozart : Divertimento Kv 137

Léopold Mozart : Symphonie des jouets

W.A. Mozart : Adagio et fugue

W.A. Mozart : Divertimento Kv 138

Salieri : Allegro molto de la symphonie N° 19



culture

Deux nouvelles associations

Manao-an de Carbone
à Tanjombato (Madagascar)
(association humanitaire)

Scolarisation d'enfants de Madagascar.
Travail en étroite collaboration avec le centre social « St Vincent de Paul » basé à Tanjombato.

Présidente :
Christine Corbel

Carbone pour un sourire

Organisation des manifestations pour le Téléthon de Carbone.

Présidente :
Bernadette Eychenne



Nouvelles présidences

- Au Cercle occitan, Jean Guilhem a été remplacé par Antoine Carrère
- Marco Cabello, prend la présidence de La Boule Carbonnaise.
- Aux Pagailhos (anciens du rugby), Yannick Favaro remplace Michel Pucheu.
- Catherine Darré est la nouvelle présidente de Docatimi, l'association des assistantes maternelles agréées.

À noter

- 17 septembre : Rallye Peyssies-Carbone, découverte du sud de Carbone.
- 7 et 8 octobre : Cinespaña proposé par Ciné Carbone
- 21 octobre : Soirée du terroir, repas gastronomique avec animation
- 18 novembre : Diaporama sur le Népal et débat

Histoire et Traditions Carbonnaises



La revue n° 8 vient de paraître.

Vous pouvez vous la procurer à l'office de tourisme, à la bibliothèque municipale, et à la maison de la presse.

La Jeunesse Sportive Carbonnaise a 70 ans !

En janvier 1936, le bulletin officiel annonçait la création de la JSC qui proposait la pratique du football. En 1975, l'école de foot est créée et le premier Tournoi International organisé.

Aujourd'hui, la JSC c'est plus de 20 équipes, 350 licenciés, 250 d'entre eux ont moins de 15 ans. Leur objectif : perpétuer l'esprit des anciens avec une gestion moderne et un souci permanent de promouvoir une éducation citoyenne et sportive de qualité.



Le 13 mai dernier, 300 « anciens », toutes générations confondues de la JSC se réunissaient pour partager des souvenirs sportifs autour d'un diaporama.

Jazz sur son 31 à Carbone

Sarah Morrow & The American All Stars in Paris feat Rhoda Scott and Hal Singer

Extrait de TéléramaSortir du 19-10-2005 :
« Elle est jeune, elle est tromboniste, elle vit à Paris et elle pète le feu, donc elle s'entoure de grands aînés expatriés, dont Rhoda Scott, « l'organiste aux pieds nus ».

Sarah Morrow, trombone
Rhoda Scott, orgue Hammond
Hal Singer, sax tenor

Concert proposé par l'ADDA31 en partenariat avec la ville de Carbone et la MJC

Vendredi 13 octobre à 21 heures
Centre Culturel au Bois de Castres

Tarifs : tarif plein 12 €. Réductions : 10 € Carbonnais, 7 € étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RMI et - de 26 ans
Renseignements : MJC de Carbone 56, rue Lucien Cassagne 31390 Carbone. Tel : 05.61.87.43.58
Billetterie en vente à l'Office du Tourisme.

Forum des associations

Samedi
9 septembre
de 10 h à 17 h



G.I.P. Ecole de musique de Carbone *

Enseignements proposés

Pratique instrumentale :

1/2 heure hebdomadaire en cours individuel

- piano - clarinette
- violon - flûte et flûte traversière
- batterie - guitare

Formation musicale (solfège) :

1 heure hebdomadaire en cours collectif.

L'inscription à la formation musicale est obligatoire pour les enfants jusqu'à 15 ans.

Eveil musical

Pour les enfants de 4 à 6 ans.

Contact :

Michel Doret : Tel : 05.61.87.14.23

Courriel : michel.doret@wanadoo.fr

(* La structure fonctionne dans le cadre d'un groupement à Intérêt Public constitué entre la Mairie, le Théâtre 107 et le MJC.

Carbone / Monmouth, 30 ans de convivialité

La maxime du comité de jumelage est : « apprendre à se connaître pour mieux se comprendre » et cela fait 30 ans que le comité œuvre en ce sens. C'est ainsi qu'une trentaine de Carbonnais reviennent d'outre Manche, invités par leurs amis gallois de Monmouth. Excursions, visites et soirées animées se sont succédées quatre jours durant. Lors de cet échange placé sous le signe de la convivialité, Peter Walker et Christian Lacombe, les deux présidents rappelaient l'importance des échanges scolaires et sportifs afin que perdure cette entente chaleureuse entre les deux villes.



Guy Hellé promu citoyen d'honneur à Montmouth.

Musée Abbal

Exposition : **Xavier Krebs « Peinture »**

Du 3 septembre au 1^{er} octobre

Musée Abbal

Horaires d'ouverture :

Juin, juillet, août, septembre
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
(fermeture le mardi).

Octobre à mai : ouverture les samedis

et dimanches de 15 h à 18 h

Tarif : 3,50 euros par adultes.

Gratuité : étudiants, enfants jusqu'à 18 ans.

Site Internet : <http://museeabbal.free.fr>

Le COC Voile reprend ses activités

La base nautique de Carbonne accueille cet été les vacanciers et autres amateurs de sports d'eau.

Les activités nautiques se déroulent sur la Garonne.

Canoë, optimist, planche à voile, dériveur en solitaire ou en équipe, les propositions sont multiples. Les activités nautiques sont accessibles à tous. Les enfants peuvent barrer leur bateau dès 6 ans.

Renseignements par téléphone au 05 61 87 98 67 ou par courriel : coc.voile@wanadoo.fr
Site Internet du COC Voile : www.carbonne-voile.net



MJC : Chantier Ville-Vie-Vacances



Au mois de juillet, la MJC a organisé pour une quinzaine de jeunes de 16 à 18 ans un chantier V.V.V. agrément par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Deux équipes encadrées par un agent des services techniques se sont relayées pendant 15 jours sur un chantier de débroussaillage, élagage et entretien de talus au quartier du Logis.

Ils ont perçu des subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la municipalité pour financer en partie un séjour de vacances.

Carbonne info services

Mairie

Place Jules Ferry.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.
www.ville-carbonne.fr
Courriel : contact@ville-carbonne.fr

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 05 61 87 94 26.
Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Bibliothèque Municipale

Rue Lucien-Cassagne. Tél./fax. : 05 61 87 59 81.
Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11

Écoles

École maternelle

H. Chanfreau : Tél. : 05 61 87 99 80

École élémentaire H. Chanfreau : Tél. : 05 61 87 85 59

Collège A. Abbal : Rte de Marquéfave.

Tél. : 05 61 98 45 10

Office de tourisme

32 ter, place de la République.
Tél./fax : 05 61 87 59 03
Courriel : ot.carbonne@wanadoo.fr

Crèche municipale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 05 61 90 21 44

Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.
www.cc-volvestre.fr

Animation économique : tél. : 05 61 90 80 76.

Déchetterie (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.). Tél. : 05 61 87 80 81.

Musée Abbal

Tél. : 05 61 87 82 67

MJC-Carbonne

40 bis, rue Lucien Cassagne.
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55
Courriel : carbonne.mjc@wanadoo.fr

Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur RDV.

Espace Formation

Permanence à la mairie tous les jeudis de 9 h à 12 h sur RDV.

Centre médico-social

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

URGENCES

- SAMU 15
- Gendarmerie 17 ou 05 61 87 83 17
- Service d'incendie et de secours 18
- Médecins de garde 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33
- Services des Eaux et de l'Assainissement 06 83 88 17 18

TREMLIN (Travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie, le mardi et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

HANDI PRO31

Permanence à la mairie le 4^e mercredi de 14 h 30 à 17 h.

ACREF (Aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi de 9 h à 12 h.

Caisse régionale d'assurance maladie/CRAM

Permanence les 2^e et 4^e jeudis du mois de 8 h 30 à 11 h 30.

Mutualité sociale agricole

Permanence à la mairie le 2^e jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Assistante sociale agricole

4, rue Gambetta.
Permanence le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 05 61 87 01 61.

Conciliateur

Mairie de Carbonne le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.

A.V.A.

Permanence à la mairie le 1^{er} vendredi de 9 h à 10 h.

ADASEA

Permanence à la mairie. le 2^e jeudi de 9 h à 12 h.

Perception

Rue du sculpteur Abbal. Ouvert jusqu'au vendredi 12 h.
Tél. : 05 61 87 84 99.

Centre des Impôts de Muret

Permanences : se renseigner à la mairie.

La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 05 61 90 81 90.

EDF-GDF

Avenue de Toulouse. Tél. : 05 61 90 82 20.

SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47.

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marchés publics

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30. (Halle à la volaille).

Modernisation des moyens de paiement

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a annoncé le plan d'action 2006 pour l'accès à tous au service bancaire.

Un des volets de ce plan vise à développer l'acceptation des moyens de paiements alternatifs au chèque (carte bancaire, prélèvement, TIP) dans les services publics de proximité.

Ainsi, en collaboration avec la Trésorerie de Carbonne, la mairie met en œuvre certaines dispositions de ce plan.

Dès la rentrée 2006, si votre enfant fréquente le restaurant scolaire, vous pourrez vous acquitter du paiement des tickets par Carte Bleue (y compris le samedi matin).

En 2007, si le questionnaire envoyé aux abonnés du service de l'eau et de l'assainissement est concluant, vous pourrez régler votre facture d'eau et/ou d'assainissement par prélèvement automatique à l'échéance.

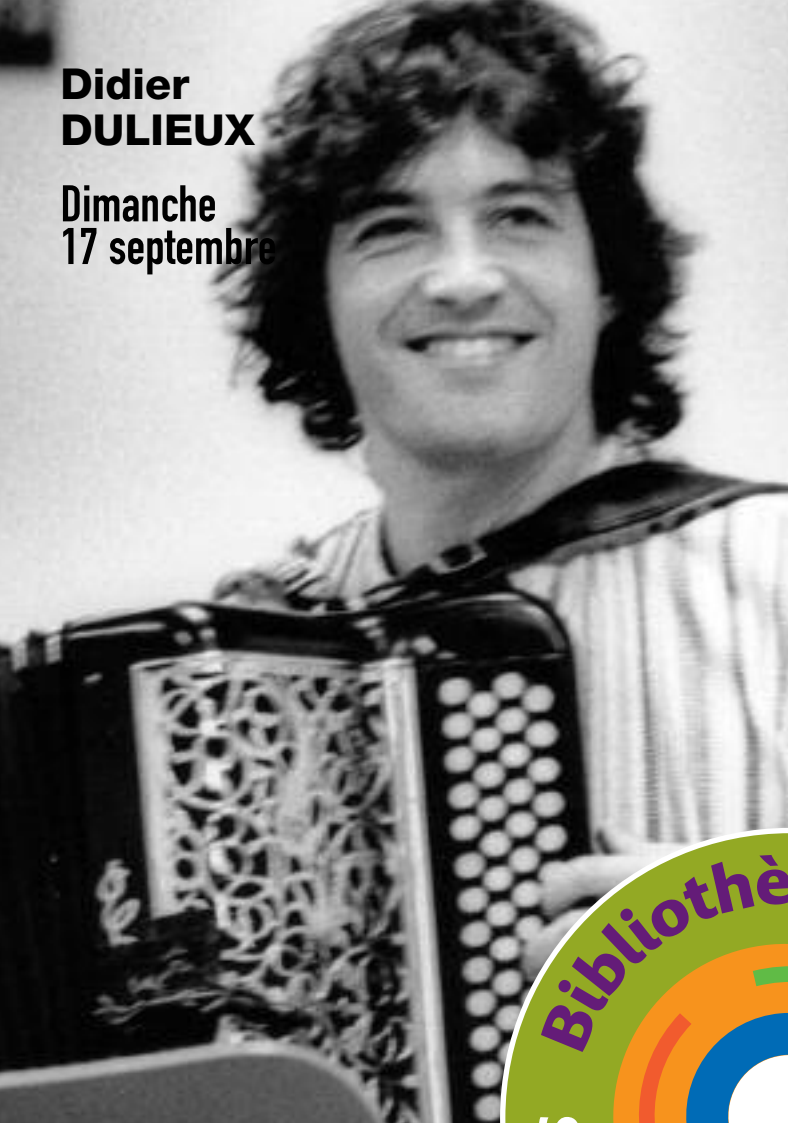
CAF

Un conseiller peut vous recevoir. Prendre rendez-vous au 05 67 77 44 06.

info services

**Didier
DULIEUX**

**Dimanche
17 septembre**



**Yuleïka
HALIBERTO**

Samedi 30 septembre



**Vicente
PRADAL**

**Samedi
28 octobre**



**Orchestre National
de Chambre
de Toulouse**

Samedi 16 décembre

